

ENTRETIEN - Alors que la Haute Autorité de santé plaide pour un accès gratuit à la transition de genre pour tous, à partir de 16 ans, Céline Masson et Caroline Eliacheff, auteurs de *La Fabrique de l'enfant-transgenre*, alertent sur les risques que représentent de telles mesures, sans la présence d'études fiables sur les effets des hormones bloquant la puberté ou des traitements hormonaux.

LE FIGARO. - Parmi ses recommandations, la HAS défend aux professionnels de santé de voir la demande de transition comme une manifestation d'un trouble psychiatrique. « *L'identité de genre ne doit pas faire l'objet d'une évaluation psychiatrique spécifique.* » Qu'est-ce que cela implique ?

Céline MASSON et Caroline ELIACHEFF. - Dire que l'identité de genre ne doit ni ne peut faire l'objet d'une évaluation psychiatrique spécifique ne veut rien dire. D'autant que, selon la HAS, la personne, notamment si elle est mineure, doit être réellement écoutée : pas seulement sur son identité de genre mais sur sa vie, ses relations familiales et sociales, ses difficultés et son environnement. Dire qu'il ne doit pas y avoir d'évaluation d'un jeune qui va engager sa vie entière conduit à avoir des œillères, à n'envisager cette personne que sous l'angle identitaire et à la priver d'une prise en charge globale. Quand on sait - par des études sérieuses - qu'autour de 70 % des jeunes qui se déclarent trans présentent des troubles psychopathologiques antérieurs ou ont été victimes d'agression sexuelle, il est tout à fait possible de parler de non-assistance à personne en danger, pour ne pas dire, de faute médicale.

La HAS recommande d'envisager les demandes de chirurgie de mineurs âgés de 16 à 18 ans et ayant achevé leur puberté, au même titre que les demandes des adultes. Seule la chirurgie génitale est soumise à une légère réserve. Quelles peuvent être les conséquences d'une telle mesure ?

Nous apprenons avec stupéfaction qu'il suffirait, pour un jeune de 16 ans, de demander une chirurgie au gré de ses ressentis et de l'expression de son genre ou de son identité de genre - syntagme qu'il est impérieux d'interroger à cet âge de transformations physique et psychique - pour l'obtenir si le jeune est insistant et si les participants des réunions de concertation pluridisciplinaire le décident. Rappelons que les associations militantes y sont présentes, sur recommandation de la HAS. Autrement dit, toutes les chirurgies de changement de sexe chez les mineurs de 16 ans sont autorisées. Mais les ressentis sont labiles, surtout à cet âge et peuvent masquer un véritable trouble psychologique ou psychopathologique. Il est

naturel que le jeune et son entourage, voire même l'équipe soignante, pensent à une solution pour améliorer la situation. Mais la transition est-elle nécessairement la bonne ? N'est-ce pas trop tôt pour engager une chirurgie qui est une mutilation d'organes sains ?

À lire aussi *Transition de genre : comment les militants trans ont infiltré la Haute autorité de santé*

La HAS préconise de prendre en charge les demandes de mineurs âgés de 16 à 18 ans et ayant achevé leur puberté, au même titre que celles des majeurs. Cette recommandation n'arrive-t-elle pas à rebours des décisions des autres pays européens concernant les transitions de genre des mineurs ?

Plusieurs pays d'Europe ont modifié leurs prises en charge des mineurs qui s'identifient comme « trans ». Pour cela, ils ont confié à des experts le soin d'apporter la preuve de l'absence d'innocuité de l'administration de bloqueurs de puberté et d'hormones croisées chez les mineurs. La Finlande est le premier pays, en 2020, à avoir limité les traitements hormonaux aux mineurs présentant une dysphorie de genre. C'est grâce à l'alerte lancée par le professeur Kaltiala et son équipe de l'université de Tampere en Finlande, spécialisée dans la détresse liée au genre, que des « recommandations du conseil pour les choix en matière de soins de santé en Finlande » ont été publiées.

Une autre étude, également menée par le professeur Kaltiala, montre qu'en raison de l'anxiété liée au genre, le nombre de jeunes gens cherchant un traitement dans des unités spécialisées a augmenté de manière significative dans le monde occidental au cours des années 2000, et plus particulièrement sur cette dernière décennie. Et les filles sont particulièrement touchées ! Autre enseignement essentiel : les jeunes qui souhaitent changer de sexe et qui présentent une dysphorie de genre ont souvent des troubles psychiatriques concomitants, parmi lesquels la dépression, les troubles anxieux ou troubles du spectre autistique. Dans les enquêtes de population les plus récentes, jusqu'à 4 % des adolescents ont déclaré s'identifier d'une manière différente de leur sexe biologique...

À lire aussi *Transition de genre : la prescription de bloqueurs de puberté interdite de manière permanente au Royaume-Uni*

La Suède est le deuxième pays à avoir restreint les traitements hormonaux aux mineurs présentant une dysphorie de genre en 2021. Le deuxième rapport du SBU (agence gouvernementale suédoise indépendante chargée d'évaluer les méthodes utilisées dans les services de santé, *NDLR*) de 2022,

a conclu que les preuves disponibles étaient insuffisantes pour évaluer l'effet des hormones bloquant la puberté ou du traitement hormonal sur la santé psychique et physique. La situation est peu ou prou la même au Norvège ou au Danemark.

Au Royaume-Uni, le 10 avril 2024, la pédiatre Hilary Cass a finalement soumis le rapport final d'une enquête diligentée par le système de santé publique anglais. Et les recommandations s'éloignent de l'approche trans-affirmative ! Le rapport préconise une approche « holistique » (globale) et non spécialisée concernant les soins aux enfants et aux adolescents qui s'identifient trans. Ce rapport, présenté par la presse britannique comme « accablant », pointe notamment l'importance des troubles neurodéveloppementaux, psychopathologiques et des cas d'autisme chez ces jeunes.

Par ailleurs, les bloqueurs de puberté sont largement pointés du doigt face au manque d'études scientifiques et cliniques sur les effets à court, moyen et long termes aussi bien sur le développement neurocognitif que sur le plan somatique. La fiabilité des études existantes sans groupe de contrôle est très incertaine et, en raison de cette incertitude, aucune décision qui pourrait modifier de façon permanente le développement mental et physique d'un mineur encore en cours de maturation ne devrait être prise. À la lumière des données disponibles, le changement de sexe des mineurs n'est rien d'autre qu'une pratique expérimentale.

Estimant qu'une absence de soutien des parents peut dégrader l'état de santé du mineur, la HAS recommande de mettre en place une médiation et, en cas d'échec, d'envisager « un signalement pouvant aller jusqu'à une délégation partielle d'autorité parentale » voire « une déchéance de l'autorité parentale ou une émancipation ». Quelle peut être le rôle des parents ?

Cette recommandation est choquante. Il se trouve que le mot « déchéance », extrêmement stigmatisant, a été retiré du code civil en 2019 et remplacé par le mot « retrait » : cela en dit long sur les préjugés des experts envers les parents qui oseraient s'opposer à leur toute-puissance. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la rupture familiale que la HAS pourrait instaurer répond très précisément aux critères de la Miviludes concernant les dérives sectaires.

Or, le rôle des parents est essentiel et ceux-ci doivent pouvoir bénéficier d'informations fiables et d'une aide personnalisée s'ils la souhaitent. Ceux qui veulent accompagner leur fille ou leur fils peuvent, bien entendu, le faire. Ceux qui pensent que leur adolescent en souffrance a trouvé une solution en se déclarant « trans » mais que cette solution est peut-être

transitoire peuvent être aidés en rejoignant des groupes de parents ou en consultant pour eux-mêmes. Nous leur conseillons de garder à tout prix le contact, ce qui est parfois plus facile à dire qu'à faire. De ne pas adhérer à 100 % au discours et aux demandes, de toujours laisser une place à l'ambivalence en restant ferme sur la nécessité d'attendre avant d'entreprendre quoi que ce soit d'irréversible est nécessaire.